

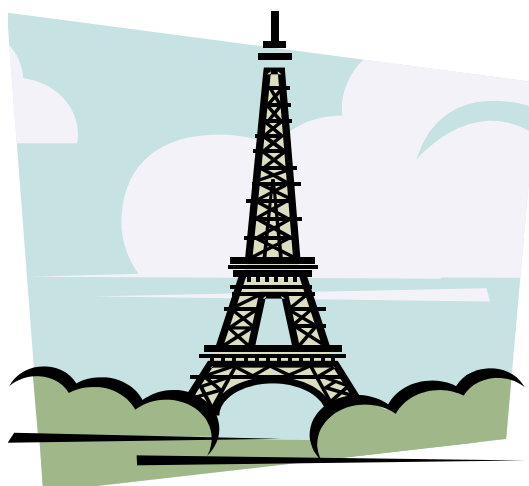
**O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O'RTA
MAXSUS TA'LIM VAZIRLIGI
ANDIJON DAVLAT UNIVERSITETI
XORIJIY TILLAR FAKULTETI
FRANSUZ TILI VA ADABIYOTI KAFEDRASI**

РЕФЕРАТ

BAJARDI : MAMADALIYEV T.

ILMIY RAHBAR : MAMASOLYIEVA G.A.

MAVZU Particularités de la norme orthoépique



Andijon -2016

Le plan :

Introduction

I. Particularités de la graphie française

1.1 La forme phonique de la langue française

1.2 Particularités de la graphie française

II. Principes de l'orthographe française

2.1. Les principes de l'orthographe

2.2. Les reformes de la prononciation

Conclusion.

Bibliographie.

Introduction.

« L'étude du système actuel d'organisation de l'apprentissage des langues étrangères montre que les normes éducatives existantes, les programmes d'études et les manuels actuels correspondent aux exigences contemporaines non dans une mesure pleine, notamment en matière d'usage des technologies avancées de l'information. L'enseignement est généralement soutenu d'après les méthodes traditionnelles. Aujourd'hui, le perfectionnement de l'organisation de l'apprentissage continu des langues étrangères en tout degré du système éducatif national a apparu comme une demande de l'actualité, de même la formation permanente des enseignants et leur équipement avec de modernes matériels éducatifs et méthodologiques» [1. ПК 17/85.]

Dans notre travail nous allons caractériser les rôles et principes graphique et l'orthographiques de langue française . Essayer de présenter transformation d'orthographe s'impose de toute évidence du français, mais elle doit commencer par viser un nombre restreint de faits, être modérée et combiner les principes essentiels, tels les principes phonétiques, étymologiques et morphologiques pour créer une orthographe simple et rationnelle .

Dans ce travail, nous proposons toutes les règles concernant l'orthographe un parcours à travers certaines théories reconnues pour apprendre en français, qui ont eu une place particulière sur la didactique du français et nous allons faire une revue sommaire les théories **graphique et orthographe** est une unités fondamentales du langage française et le plus petit unité de la chaîne parlée actuels, dont la connaissance indispensable aux étudiants des facultés de langue française.

Actualité de notre travail c'est l'étude de l'emploi graphies et l'orthographe française et apprendre les résultats de l'utilisation dans

l'apprentissage des langues étrangères surtout le français. Nous espérons que notre travail sera un bon matériel aux étudiants de langue française des Universités et des autres établissements d'enseignement supérieur. Les **théories de graphies et l'orthographe** française jouent un rôle principal dans l'apprentissage de la langue française. Dans notre travail nous avons tenté de donner quelques recommandations sur les difficultés dans l'apprentissage et les problèmes de l'orthographe et graphie aux élèves qui apprennent le français. Et ce pourquoi notre travail a été trouvé actuel.

Bien que l'orthographe française soit traditionnelle et savante par excellence, plusieurs principes phonétique, étymologique et morphologique, traditionnel et hiéroglyphique. Et nous nous proposons la solution des tâches suivantes :

- **Examiner les notions « graphie », « orthographe » de base de cette étude ;**
- **Comprendre les approches théoriques de l'étude de l'image graphique et orthographe du français ;**
- **Trouver toutes les règles concernant l'orthographe du français, qu'il s'agisse de la ponctuation**
- **Caractériser les locutions dans l'aspect graphique et orthographe du français ;**
- **Analyser les locutions méthodologiques.**

L'actualité du sujet en question consiste en ce que les locutions phonétiques de caractères humaines représentent une couche vaste dans le fonds de la phonologie de la langue française, et elles nécessitent, à notre avis, une étude plus approfondie.

Le travail présenté ici correspond à deux objectifs :

- **Particularités de la graphie française**
- **Principes de l'orthographe française**
- **Les signes orthographiques**

On analyse dans la partie principale les formes phonétiques et phonologiques leurs emplois et leurs fonctions dans la phrase. Et enfin nous avons conclu les idées dans la partie de la conclusion.

Particularités de la graphie française

1.1 La forme fonique de la langue française.

Les choix des phénomènes abordés ont été guidés par la prise en compte des grandes caractéristiques phonologiques et prosodiques d'une quinzaine de langues, parmi celles les plus souvent parlées par les apprenants du français : allemand, anglais, chinois (mandarin), coréen, espagnol, grec, hébreu, italien, japonais, russe, suédois, tchèque et turc. Ce parti a pour finalité d'aborder des problèmes à la fois particulièrement fréquents, compte tenu des particularités du français, et susceptibles de concerner un public aussi large et divers que possible. Mais s'agissant d'un travail généraliste, certains points abordés peuvent ne pas concerner au public particulier, alors qu'il est rencontré par ce même public. [2. p.6]

Les mots se composent de lettres. L'ensemble des lettres en usage dans une langue s'appelle l'alphabet. L'alphabet français compte vingt-six lettres qui sont : **a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.**

Voyelles et consonnes.

Il y a deux sortes de lettres : les voyelles et les consonnes. Les voyelles sont sonores par elles mêmes : **a, o.** Les consonnes ne sonnent qu'à l'aide des voyelles **p, d,** dans Padoue, Papin, Didon.

Il y a cinq voyelles : **a, e, i, o, u.**

Il y a vingt consonnes : **b, c, d, f, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.**

Il y a une lettre qui est tantôt voyelle, tantôt semi-consonne : **y.**

Division des voyelles. Les voyelles se divisent en voyelles proprement dites qui ne produisent qu'un son par une seule émission de voix : **a** dans table ; et en diphtongues qui se prononcent d'une seule émission de voix, mais produisent deux sons : **ia** dans diable.

Les voyelles proprement dites considérées comme des lettres se divisent en voyelles simples qui sont formées par une seule lettre : **a** dans table ; et en voyelles composées qui sont formées de plusieurs lettres : **eau** dans beau.

Les voyelles simples sont **a, e, i, o, u** et parfois **y**.

Il y a trois sortes de :

1. **l'e muet**, qui se prononce très légèrement comme dans : **rose, tulipe, marguerite** ;
2. **l'é fermé**, qui se prononce la bouche presque fermée comme dans : **bonté, vérité** ;
3. **l'è ouvert**, qui se prononce la bouche presque ouverte comme dans : **père, mère, frère**.

L'**y** voyelle a tantôt la valeur d'un **i**, comme dans **martyr**, tantôt la valeur de deux **i** comme dans **pays** (pai-is) ; cela arrive en général quand il est dans le corps d'un mot et à la suite d'une autre voyelle. Ailleurs, **y** est semi-consonne : Bayard, Yatagan.

Les voyelles composées. Certains groupes de voyelles prononcées d'une seule émission de voix, ne produisent également qu'un son simple : ce sont les voyelles composées. Tels sont les groupes **ai**, prononcé comme **è ouvert** dans **palais**, **ai** prononcé comme **é fermé** dans je **parlai**, **ao**, prononcé comme **a** dans **Laon**,

ao prononcé comme **ô** dans **Saône**,

au prononcé comme **o** dans **épaule**;

ei, prononcé comme **è ouvert** dans **reine**;

eau, prononcé comme **o** dans **beau**;

eu, prononcé comme **e muet** dans **meule**;

eu, prononcé comme **u simple** dans **gageure**;

ou, partout prononcé comme **u allemand** : **loup**.

Les diphtongues sont des voyelles composées qui se prononcent d'une seule émission de voix, mais laissent entendre deux sons. Un certain nombre de diphtongues commencent par la lettre **i**. Telles sont :

ia diable ; **io** violette ; **iais** niais ; **iou** biniou ; **ie** miel ; **iu** reliure ; **ieu** mieux.

La plupart des autres diphtongues se terminent au contraire par la voyelle i.
Ainsi : **ai** corail, **ui** luire ; **ei** vieil ; **oe** poêle ; **oi** roi.

Les voyelles considérées comme des sons s'appellent voyelles pures lorsque leur son fondamental est accompagné d'une résonance nasale : **a** dans **chant**.

Les voyelles deviennent nasales lorsqu'elles sont suivies des consonnes m ou n qui se fondent avec elles dans la prononciation. Cette fusion des voyelles avec les consonnes m ou n se produit chaque fois que ces consonnes terminent le mot ou sont elles-mêmes suivies de consonnes. Peuvent être nasales : les voyelles simples, les voyelles composées et les diphtongues. Voyelles simples nasales :

an, am : *an, tant, camp, champs* ;

en, em : *en, lent, exemple, emmener* ;

in, im : *fin, succinct, nimbe, guimpe* ;

on, om : *on, bon, font, prompt* ;

un, um : *un, brun, parfum, humble*.

Voyelles composées nasales

ain, aim : *bain, pain, faim, essaim* ;

ein, eim : *sein, rein, seing, Reims*.

Diphtongues nasales

ian, iam : viande, amiante, iambe,

ien : chien, rien,

ion : lion, brimborion,

oin : loin, moins, groin,

ouin : marsouin, malouin, pingouin,

uin : juin, suint.

Remarque. - C'est toujours **m**, et non **n**, que l'on trouve devant **b, p, m**.

Les mots suivants font seuls exception : bonbon, bonbonne, bonbonnière, embonpoint, et néanmoins.

Ordres de consonnes.

Si on considère les organes qui servent à les articuler, les consonnes se divisent en trois ordres :

1° les palatales (appelées parfois à tort gutturales), qui se prononcent du palais : c, g, j, k, q, r ;

2° les dentales, ou linguales, qui sont prononcées par la langue qui appuie contre les dents (dentes, lingua) : d, t, s, z, l, n ;

3° les labiales qui sont formées surtout par le mouvement des lèvres (labial), b, p, f, v, m.

Espèces de consonnes.

Si on considère la qualité de l'articulation, les consonnes se divisent en trois espèces :

1° les muettes ou explosives, ainsi nommées parce que pour les prononcer la bouche s'ouvre et se ferme brusquement et que leur son ne peut se prolonger : c, g, k, q, d, t, b, p ;

2° les spirantes ou sifflantes, ainsi nommées parce qu'elles se prononcent avec une sorte de sifflement : s, z, f, v, j, ch ;

3° les liquides, ainsi nommées parce qu'elles se lient si facilement aux autres lettres qu'elles semblent couler dans la prononciation : l, r, m, n.

Remarques.

I. m et n sont appelées aussi nasales, parce qu'elles se prononcent légèrement du nez.

II. l et n sont appelées l mouillée et n mouillée, quand elles ont une sorte de son délayé : bastille, agneau.

III. La lettre x est une consonne double; elle équivaut à cs, ks ou gs : Xerxès.

Degrés de consonnes.

Si on considère l'intensité de la prononciation, les consonnes se divisent en deux degrés :

1° les douces (ou sonores), qui sont prononcées avec un moindre effort : b ;

2° les fortes (ou sourdes), qui sont prononcées avec plus d'énergie : p.

On reconnaît ainsi :

dans b la douce de p : bain, pain;
 dans c (= s) la douce de c = k) : César, czar,
 de c = g) : leçon, second;
 de k : ciste, kyste;
 de qu : cinq, quint,
 dans d la douce de t : donner, tonner;
 dans g àà.. de c (= k) : gage, cage,
 dans j ààà de ch : jatte, chatte
 dans v ààà de f : vendre, fendre;
 dans z ààà de s : zèle, selle.

1.2 Particularités de la graphie française

L'ensemble des règles qui établissent les moyens graphiques employés dans une langue donnée pour noter les sons est appelé graphie. Une graphie parfaite demande qu'il y ait un nombre restreint de lettres susceptibles de rendre d'une façon simple et accomplie la forme phonique de la langue.

Pourtant , entre la forme phonique d'une langue et sa forme écrite, il y a un écart important dans la plupart des langues. Cet écart est exceptionnellement grand dans la langue française .

1. Des graphies différentes servent à noter un même phonème : **an, en, am , [] in, im, yn, ain, aim , ain, eim, en[] c, ch, qu,k [k] , etc**
2. Une même graphie sert à noter des phonèmes différents : **en [], s [], x [], etc**
3. On écrit des lettres qui ne se prononcent pas à l'intérieur des mots aussi bien qu'à leur fin : je perds, l'estomac, le doigt, baptême, condamner, le pommier, dompter, etc

4. Les français emploie des combinaisons de lettre tantôt pour rendre un seul son, tels les groupes ch,ph, au, eau, gn, etc. ,
5. Deux sons peuvent être notés tantôt par une seule lettre, tantôt par deux. Par exemple : [ks]-x, cs- **taxi**, **tossin** .

Les causes de ces divergences gisent dans le fait que la nouvelle langue romane, tel le français qui commençais à s'écrire depuis le IX siècle, a utilisé à ces fins l'alphabet d'une langue étrangère, du latin . Les scribes essayaient de noter tant bien que mal, en se servant de la graphie latine, les sons romans étrangers au latin .

Depuis le moyen âge la graphie française n'a pas été améliorée ni ordonnée . Les correspondances entre le son et la lettre sont le plus souvent très relatives et conventionnelles, le nombre de sons français dépassent la quantité de lettres latines.

Pour remédier aux déficiences de l'alphabet latin employé en français, on utilise divers moyens servant à la valeur phonique d'une lettre. Ce sont les signes diacritiques (accent aigu, accent grave , accent circonflexe, cédille, tréma) et les lettres qui assument la fonction de signes diacritiques, tels le **m** et le **n** qui marquent la nasalité de la voyelle précédente(an , ambre), l'**e** à la fin d'un mot veut que la consonne précédente soit prononcée (petit-petite) , le **t** après l'**e** à la fin marque le [] (**cadet**). La position de la lettre aide également à différencier sa prononciation, par exemple , l'**s** **entre voyelles** - [z] et l'**s** **devant une consonne et une voyelle** - [s], etc . Ce dernier procédé joue un grand rôle dans la graphie du français. Il est particulièrement important pour l'identifier la valeur phonique des voyelles précédant les consonnes nasales et des consonnes nasales elles-mêmes . Ainsi, l'**n** est articulé devant une voyelle précédente, etc.

Alphabet phonétique (A.P.I)

Aa	<i>Aa</i>	[a]	Nn	<i>Nn</i>	[ɛn]
Bb	<i>Bb</i>	[be]	Oo	<i>Oo</i>	[o]
Cc	<i>Cc</i>	[se]	Pp	<i>Pp</i>	[pe]
Dd	<i>Dd</i>	[de]	Qq	<i>Qq</i>	[ky]
Ee	<i>Ee</i>	[œ]	Rr	<i>Rr</i>	[ɛr]
Ff	<i>Ff</i>	[ɛf]	Ss	<i>Ss</i>	[ɛs]
Gg	<i>Gg</i>	[je]	Tt	<i>Tt</i>	[te]
Hh	<i>Hh</i>	[af]	Uu	<i>Uu</i>	[y]
Ii	<i>Ii</i>	[i]	Vv	<i>Vv</i>	[ve]
Jj	<i>Jj</i>	[ji]	Ww	<i>Ww</i>	[du bløv e]
Kk	<i>Kk</i>	[ka]	Xx	<i>Xx</i>	[iks]
Ll	<i>Ll</i>	[ɛl]	Yy	<i>Yy</i>	[igr]

					εk]
Mm	<i>Mm</i>	[εm]	Zz	<i>Zz</i>	[zεd]

Transcription de l'alphabet français, tel qu'il est actuellement épel  ,    l'aide des symboles de l'alphabet Phon  tique International.

Son	Graphies	Exemples	Exemples
[a]	a	Place	[plas]
[ε]	e ouvert	Belle	[bεl]
[e]	e ferm��	Et��	[ete]
[i]	I	Ici	[isi]
[��]	eu ouvert	Heure	[�� :r]
[�]	e caduc	Venir	[vni :r]
[�]	eu ferm��	Bleu	[blo]
[y]	U	Fumer	[fyme]
[�]	e nasale	Cinq	[sε :k]
[��]	eu nasale	Brun	[br ��]
[o]	o ouvert	Porte	[port]
[o]	o ferm��	M��tro	[me-tro]

[u]	Ou	Vous	[vu]
[ō]	o nasale	Son	[sō]
[a]	a postérieur	Las	[la]
[ã]	a nasale	Blanc	[bl ã]
[w]	ou demi-voyelle	Oui	[wi]
[j]		Bien	[bjɛ]
[y]	u demi-voyelle	Huit	[uit]
[b]	B	Bureau	[by-ro]
[p]	P	Page	[pa :j]
[d]	D	Date	[dat]
[t]	T	Tapis	[tapi]
[j]	G	Geste	[gest]
[g]	G	Gare	[ga :r]
[f]	Ch	Chaise	[fɛ :z]
[k]	K	Képi	[kepi]
[z]	Z	Zéro	[zero]
[s]	S	Six	[sis]
[v]	V	Vite	[vit]

[f]	F	Faute	[fo :t]
[m]	M	Mal	[mal]
[n]	N	Natal	[natal]
[ŋ]	Gn	Campagne	[k āpaŋ]
[l]	L	Lire	[li :r]
[r]	R	Rouge	[ru :g]

Dérivé

Un mot dérivé est un mot issu d'un autre mot ayant la même racine.

Exemple : le mot ***cyclisme*** est dérivé du mot ***cycle***.

Les mots dérivés interviennent dans la formation des familles de mots ; les connaître permet souvent de deviner l'orthographe d'un mot apparenté (***lait***, ***laitier***). On peut, de plus, établir des régularités dans les alternances orthographiques à l'intérieur d'une même famille des mots (***bête***, ***bétail***). [3. p-11]

E muet

se trouver prononcé, notamment dans le Sud de la France.

Exemple : ***la chance*** – ***il joue*** – ***dévouement***

Etymologie

L'étymologie étudie l'origine des mots. Les français sont souvent d'origine latine et grecque, mais ils peuvent aussi venir d'autres langues. En

fonction de leur origine , les mots auront tendance à comprendre certaines lettres où se prononcent différemment.

Exemple : un jean (mot anglais, le son [i] s'écrit ea, le son [dʒ] s'écrit **j**)

De nombreux mots de la langue française se prononcent de même façon mais différent par l'orthographe : ce sont les homonymes. D'autre par, de nombreux mots sont formés à partir des racines grecques ou latines. Les racines les plus fréquentes sont présentées dans des tableaux récapitulatifs, qui donnent également leur sens et un deux exemples :

Les différents graphies

Ecrire a table

a comme panorama

le son [a] s'écrit ao dans une seul mot pao**nne**

abri, absent, bar, acacia, agenda, cobra, phare, assez, bao etc.

â ou à comme âne ou voilà

On rencontre **â** au début et à l'intérieur d'un mot : âcre, âme, âne, âpre, âtre, bâtiment, relâche, théâtre etc.

à

au delà, celle- là, celui –là, holà, voilà, là, déjà, par –delà etc.

e comme femme ou ardemment

le son [a] s'écrit e dans trois mots isolés :

f**e**mmes

cou**e**nne

sol**e**nnel

Le son [a] s'écrit **e** dans les adverbes en –**emment** dérivés d'un adjectif terminé par –**ent**

ardent → ardemment

décent → dé**cem**ment

conscient → consci**em**ment

différent → diffé**rem**ment

éminent → émin**em**ment

fréquent → fréqu**em**ment etc.

Les adverbes en **-ment** dérivés d'un adjectif terminé par **-ant** s'écrivent **amment**

Brillant → brill**am**ment

Bruyant → bruy**am**ment

Constant → const**am**ment

Courant → cour**am**ment

Galant → gal**am**ment etc.

Deuxième chapitre

2.1 Principes de l'orthographe française

Suivant les règles de la graphie, on est fondé à orthographe un même mot de plusieurs façon différentes, par exemple : [se :r]- ser, serre, sers, sert , serd, sair, saire, seire, sère, cerf, etc. Pourtant la langue choisit toutes les fois qu'elle n'utilise pas , par exemple ser, serd, sair, etc . Ce sont les règles d'orthographe qui déterminent ce choix, ainsi que l'emploi des union et des singes diacritiques et des lettres non prononcées. C'est l'orthographe qui décide également de l'emploi des traits des apostrophes.

Bien que l'orthographe française soit traditionnelle et savante par excellence, plusieurs principes sont à sa base et notamment les principes phonétique, étymologique et morphologique, traditionnel ou historique et hiéroglyphique.

La combinaison des deux premiers cités ci-dessous caractérise une orthographe raisonnée et sensée de répondre le mieux possible aux besoins du système phonétique et grammatical d'une langue.

1. Le principe **phonétique** demande une correspondance parfaite du son avec le signe. Par exemple, les lettres qui représentent les consonnes à l'initiale du mot – **p, b, t, d, r, n l, m, n**. Son application est un fait assez rare en français.

Le principe **étymologique** est celui qui masque plus ou moins la prononciation réelle des mots, comme tous les autres d'ailleurs qui suivent, à cette différence toutefois que son application est justifiée par le système grammatical de la langue. Il joue un grand rôle dans l'orthographe du français.

D'après le principe étymologique, le morphème garde son orthographe quelle que soit sa prononciation (il arrive à celle-ci de se modifier). Par exemple, bruit – ébruiter, malgré son caractère muet le **t** s'écrit dans le substantif, ce qui le relie au verbe du même radical. Le même genre d'exemple : doigt- doigtée, long –longue, etc. Ou bien encore : clair s'écrit avec **a** dans le radical parce que *clarté*, plein – avec **e** parce que *plénier*, etc.

Dans conjugaison des verbes, c'est le principe **morphologique** qui est très important : tu aimes, tu donnes – ils aiment, ils donnent – il aime, il donne, etc.

Le principe **traditionnel** ou **historique** est appelé à rapprocher les mots français des mots dont ils tirent leur origine (latins,

grecs, etc). Les exemples en sont nombreux : les consonnes duobles – appartenir, commodité, collectif, etc. ; le **h** muet – homme, hôtel, herbe ; certaines lettres finales, telles **x, g, p**, etc. (**paix** < **pax**, **voix** < **vox** ; **doigt** < **digitum**, **sept** < **septimum**) ; certaines lettres servent à rendre les graphies grecques, telles **ph, th, ch, y** (photo, thème, orchestre, lyre) ; l'orthographe de plusieurs affixes – **ence, ent, um**, etc.

Le principe traditionnel utilise les graphèmes qui reflètent la prononciation et les principes d'orthographe de l'ancien français, parfois même des écritures arbitraires. Par exemple : **oi** [wɛ : wa], **eu** [œ - ø], la consonne nasale double – **donner**, qui marque le caractère oral de la voyelle précédente, - **x** après u alors qu'au début **x**= **us**.

Ce mode d'orthographier les mots crée un grand nombre de fâcheux désaccords. Quelle est la raison d'écrire ***honneur, consonne, sablonneux, paysanne, innomable, avènement, chandelle, je jette, contre- porte, assidûment, aggraver, etc. coté de – honorer ; consonance, sonore, limoneux, innomé ; clientèle, événement, j'achète, contrecoup, éperdument, agrandir***, etc ?

Le principe **h i é r o g l y p h i q u e** ou différenciateur sert à différencier les homonymes. Ainsi que on oppose – **où, à, là, conter, seau, fabriquant, différent, cent**, etc. à - **ou, a, la, compter, sceau, fabricant, différent, sangérents**, etc. Le principe hiéroglyphique est souvent le résultat de l'application des principes étymologique (cent- sang), traditionnel (contre- porte- contrecoup) morphologique (bruit-bruis, impératif).

2.2 Les reformes de la prononciation

Différents linguistes et écrivains on propose à plusieurs reprises de reformer l'orthographe française, de la fonder principalement sur la prononciation ou tout au moins de la rapprocher de la prononciation plus

possible. Citons l'avis de Voltaire qui employait de nombreuses graphies simplifiées : « Il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on conserve les lettres qui font sentir étymologie et la vraie signification des mots ».

Pourtant ; une réforme radicale sacrifierait les formes grammaticales et les orthogrammes des morphèmes qui assurent les relations étroits, tantôt morphologiques, tantôt étymologiques, entre les mots français. D'autre part, le grand nombre d'homonymes en français créerait un imbroglio désagréable qui empêcherait la compréhension immédiate du texte. Plusieurs prétendent que les plus grands écrivains français n'y survivraient pas et les classiques seraient coupés des modernes.

S'opposent aux réformateurs, partisans d'une orthographe simplifiée, R. L. Wagner estime n'ont que la tâche grammairiens est de « prolonger, autant qu'il est en leur pouvoir, la survie de ces formes menacées. Les linguistes cependant n'ont pas abandonné l'espoir de faire accepter une juste réforme de orthographe française .

Parmi les défenseurs d'une réforme modérée, il importe de citer M. Grammont qui a mis en pratique ses idées dans la « Revue de philologie française ». En voici un échantillon :

Maigret était trop consciencieux comme beaucoup de fonéticiens modernes. Mais comme il avait deux e ouverts, l'un des deux resta sans signe ... il eut renoncé à distinguer en orthographe deux e ouverts. Les neuf premiers chapitres étudent la syntaxe, etc .

Nous y ajoutons quelques spécimens tirés de l'article de M. Grammont publié en 1902 dans les « Mélanges linguistiques » à A. Meillet :

Il n'y a chez x. Ni incohérence ni effets du hasard. IL i avait tel autre fonème dans le même mot. Tout mot a trois syllabes. Dans l'histoire d'une même langue. Les langues humaines, etc.

Il y a également A. Dauzet qui a avancé en 1940 un programme raisonnable de simplification de l'orthographe française. Il a proposé d'unifier l'orthographe des verbes en *-eter, eler – je jète, j'appèle*, et des mots à lettres doubles – **doner** comme **donateur**, **charriot** comme **charrette**, etc. de substituer l's à l'x dans les pluriels, de supprimer certaines lettres étymologiques – *domter* pour *dompter*, *pois* pour *poids*, etc.

D'autres linguistes et écrivains continuent d'attaquer l'orthographe française qui est basée sur un des principes les moins logiques, étymologie : J. Damourette, F. Brunot, H. Bazin (« Plumons l'oiseau », 1966), R. Queneau (« Bâtons, chiffres et lettres », 1950), Les auteurs de l'ouvrage « L'orthographe » (1969) C. Blanche- Benveniste et A. Chervel donnent une analyse structurale détaillée de l'orthographe française et arrivent à la conclusion suivante : « On ne peut pas réformer l'orthographe, on ne peut que la supprimer et donner au français une nouvelle écriture, fondée sur la langue parlée. »

Néanmoins, une transformation d'orthographe s'impose de toute évidence au français, mais elle doit commencer par viser un nombre restreint essentiels, tels les principes de faits, être modérée et combiner les principes essentiels, tels les principes phonétiques, étymologiques et morphologiques pour créer une orthographe simple et rationnelle.

Conclusion

Notre travail s'adresse aux étudiants de l'Universités et aux profs qui enseignent des adultes et grands adolésants de niveau A1 jusqu'à B2.

Et ce travail destiné à tous ceux qui, par plaisir ou par nécessité, sont amenés à écrire et souhaitent s'exprimer sans faire de fautes.

Nul n'ignore en effet que le meilleur style ne produira pas une bonne impression sur le lecteur si ce dernier constatera ici par exemple une erreur d'accord entre l'orthographe auquel il se rapporte...

On trouvera ici toutes les règles concernant l'orthographe du français, qu'il s'agisse de la ponctuation et des accents, de la formation de féminin ou du pluriel et des accords, des conjugaisons, des mots dérivés, des homonymes ou faux amis.

C'est l'orthographe qui décide également de l'emploi des traits des apostrophes.

Bien que l'orthographe française soit traditionnelle et savante par excellence, plusieurs principes sont à sa base et notamment les principes phonétique, étymologique et morphologique, traditionnel ou historique et hiéroglyphique.

La combinaison des deux premiers cités ci-dessous caractérise une orthographe raisonnée et sensée de répondre le mieux possible aux besoins du système phonétique et grammatical d'une langue. De nombreux mots de la langue française se prononcent de même façon mais diffèrent par l'orthographe : ce sont les homonymes. D'autre part, de nombreux mots sont formés à partir des racines grecques ou latines. Les racines les plus fréquentes sont présentées dans des tableaux récapitulatifs, qui donnent également leur sens.

Citons l'avis de Voltaire qui employait de nombreuses graphies simplifiées : « Il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification des mots ».

Pourtant ; une reforme radicale sacrifierait les formes grammaticales et les orthogrammes des morphèmes qui assurent les relations étroits, tantôt morphologiques, tantôt étymologiques, entre les mots français. D'autre part, le grand nombre d'homonymes en français créerait un imbroglio désagréable qui empêcherait la compréhension immédiate du texte. Plusieurs prétendent que les plus grands écrivains français n'y survivraient pas et les classiques seraient coupés des modernes.

Bibliographie.

1. **Karimov I.A.** “Чет тилларни ўзрганиш тизимини янада такомиллаштириш чора – тадбирлари тўғрисида” .Тошкент. ПҚ 17/85.
2. Martinie B. Wachs S. Phonétique en dialogue Paris. « CLE Intrnational » 2007.
3. Bescharelle. L’orthographe pour tous. Hatier –Paris 2007
4. Chigarevskaja N. Traité de phonétique française. Moscou – 1982. p234
5. Chigarevskaja N. Traité de phonétique française. Moscou – 1982. p. 237
6. Grammont .M . Revue de philologie française.Paris 1924 p. 27
7. Blanche Benveniste C. L’orthographe. Paris- 1980 pp. 156-158
8. Cesaire A. Le printemps. Paris 1980 p, 17
9. Ngemhé A. L’orthographe pour tous. Canada – 1983, p.12
10. Ngemhé A. L’oorthographe pour tous. Canada – 1983, p.9
11. G de Maupassant. Contes et nouvelles, p 194
12. V. Hugo. Marie Tudor. Paris -1833, 12. p 78
13. G.Flaubert. Nouvelles . P., 1890 , p .51.